Mai 2026

Évolution des inégalités en France

L. Cerisy [1], [d]

[d] *France*

E-mail: keys.analyse@gmail.com

Abstract: Le système fiscal de l'État français permet une redistribution grâce à l'impôt progressif, aux transferts en nature et aux dépenses collectives qui permettent de réduire les inégalités de niveaux de vie. En revanche, l'évolution récente témoigne d'une nouvelle concentration des revenus et d'un échec à taxer dans une proportion égalitaire les plus hauts revenus. Ces évolutions sont aussi visibles dans le cas du patrimoine, à la différence que les inégalités de patrimoine sont plus importantes d'un facteur 8. Une autre différence est que dans le cas du patrimoine, la moitié du bas n'a pratiquement jamais rien possédé, tandis qu'une classe moyenne patrimoniale a émergé au cours du XXe siècle. Ces inégalités persistantes dans la répartition du patrimoine vont à l'encontre du travail redistributif de l'État à l'échelle des revenus. Alors que la taxation de l'héritage pourrait contribuer à réduire ces inégalités, elle échoue à le faire en ne s'appuyant que sur une partie de l'ensemble des transmissions, qui représentent pourtant au total près de 15% du revenu national en 2020.

1. corresponding author

Table des matières

Avant-propos **2**

1 Définitions **3**

2 Évolution des inégalités de revenus **4**

3 Évolution des inégalités de patrimoine **12**

4 Transmission du patrimoine **17**

Conclusion **19**

Avant-propos

Ce travail vise à donner des clés de compréhension sur l'évolution des inégalités en France, grâce à l'étude et à la vulgarisation des données disponibles en lien avec ce sujet.

Il se construit en quatre chapitres : 1 les définitions issues de [1, 2], 2 l'évolution de la répartition du revenu national [1–4], 3 l'évolution de la répartition du patrimoine [5, 6] et 4 la transmission du patrimoine [6, 7].

1 Définitions

Pour aborder l'évolution des inégalités en France, il est nécessaire de définir certaines notions qui seront utilisées dans cette étude.

Pour commencer, le produit intérieur brut est un indicateur économique qui permet d'évaluer la richesse nouvelle produite par un pays, il représente la somme des valeurs ajoutées brutes nouvellement créées en un an. Le revenu national brut est quant à lui calculé à partir du produit intérieur brut en tenant compte de la dépréciation du capital et du revenu net du capital et du travail vis-à-vis du reste du monde. Une fois divisé par le nombres de ménages il est équivalent au revenu primaire brut moyen.

D'autre part, dans ce travail, les inégalités seront étudiées à travers la répartition de la richesse. La Figure 1 peut servir d'exemple pour comprendre la construction des indicateurs de répartition de la richesse. Elle illustre une répartition aléatoire d'une population de

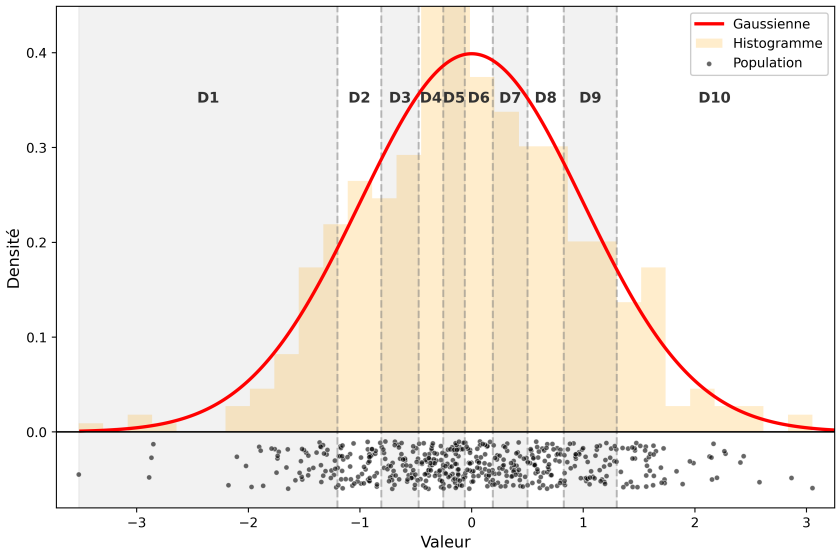


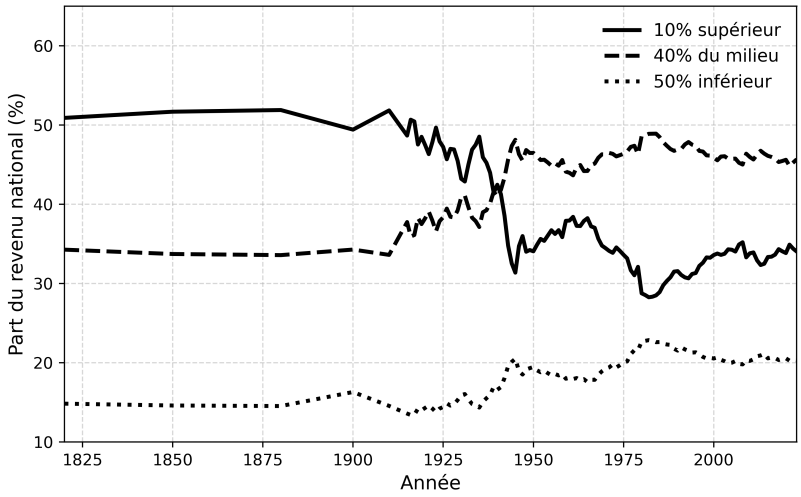
Figure 1

500 individus selon un critère de richesse. Cette répartition suit une gaussienne avec plus d'individus au centre et moins aux extrémités qui représentent des niveaux de richesse ou de pauvreté élevés. Si cette même population est classée par ordre de richesse croissante et répartie en 10 niveaux de richesse avec chaque niveau contenant un dixième de la population, alors on obtient les déciles qui sont indiqués dans la figure sous forme de délimitations en pointillés. Le premier décile est un intervalle de richesse qui contient les 10% les plus pauvres tandis que D10 correspond aux 10% les plus riches. Dans cette étude, le rapport $\frac{10\%}{50\%}$ sera régulièrement utilisé, il permet de comparer la richesse moyenne d'un ménage du dernier décile (D10) à la richesse moyenne d'un ménage qui appartient à l'un des 5 premiers déciles qui représentent la moitié de la population.

2 Évolution des inégalités de revenus

Pour étudier l'évolution des inégalités en France il peut être utile de commencer par observer la répartition du revenu national brut. Celui-ci illustre les écarts de revenus dans le pays avant impôts.

La Figure 2 décrit l'évolution de la répartition du revenu national avant impôts par classe sociale depuis le début du XIX^{e} siècle [5]. Une première phase qui s'étend de la



Lecture: En 2023, les 10% des plus hauts revenus repésentent 34% du revenu national, les 40% suivant représentent 45.7% et les 50% plus bas représentent 20.3%.

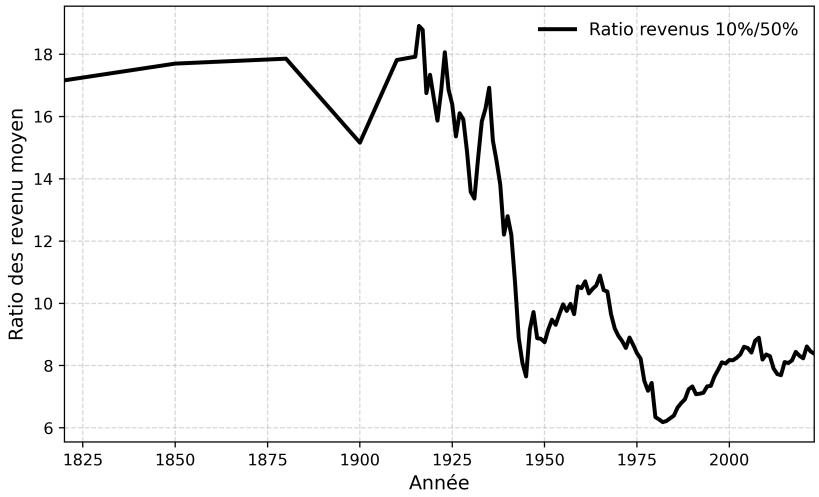
Champ: France.

Source: WID.

Figure 2

révolution française jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale est caractérisée par une forte concentration des revenus avec les 10% du haut de la distribution des revenus touchant plus de la moitié du revenu national tandis que les 50% du bas touchent autour de 15%. Cela représente un ratio moyen de près de 17 avant redistribution entre les revenus des individus qui font partie des 10% du haut et ceux des 50% du bas de la distribution des revenus comme illustré dans la Figure 3. À partir du début de la première guerre mondiale et jusqu'en 1980 une période de transition est observée dans l'évolution de la répartition du revenu national. Celle-ci est caractérisée par une progression dans la répartition du revenu national avec un pic à 23% pour la part du revenu des 50% du bas, 28% pour les 10% du haut et 49% pour les 40% du milieu de la distribution des revenus. Le rapport $\frac{10\%}{50\%}$ descendant à près de 6, son minimum dans la série de données observées.

Plusieurs facteurs peuvent être mis en avant pour expliquer cette hausse. Le développement de l'État social et la mise en place de l'impôt progressif ont joué un rôle dans l'évolution de la redistribution en France [8]. En effet, cette période est caractérisée par une montée des dépenses publiques au bénéfice de l'ensemble de la population mais particulièrement aux 50% du bas lorsqu'on considère le rapport bénéfice sur revenu avant impôts.



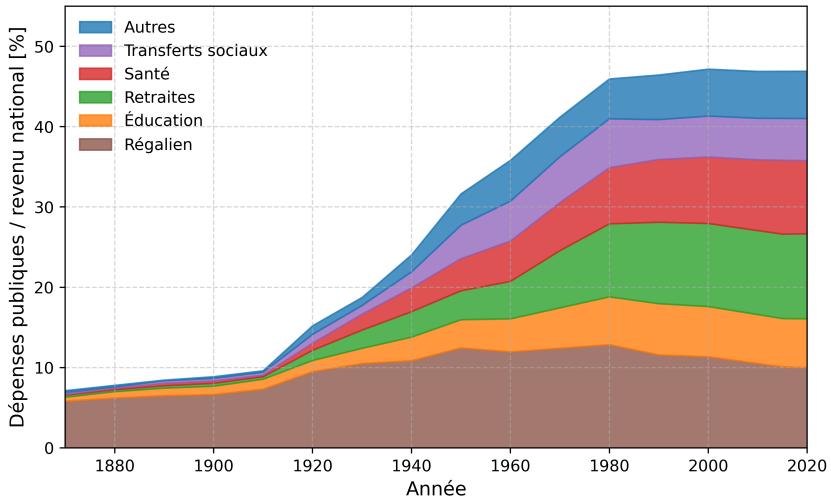
Lecture: En 2023, le revenu moyen des 10% les plus hauts est 8.4 fois plus élevé que le revenu moyen des 50% les plus bas.

Champ: France.

Source: WID.

Figure 3

Cette augmentation des dépenses publiques est illustrée dans la Figure 4. Les dépenses



Lecture: En 2020, les dépenses publiques totales représentent près de 50% du revenu national, dont environ 10% pour les fonctions régaliennes.

Champ: France.

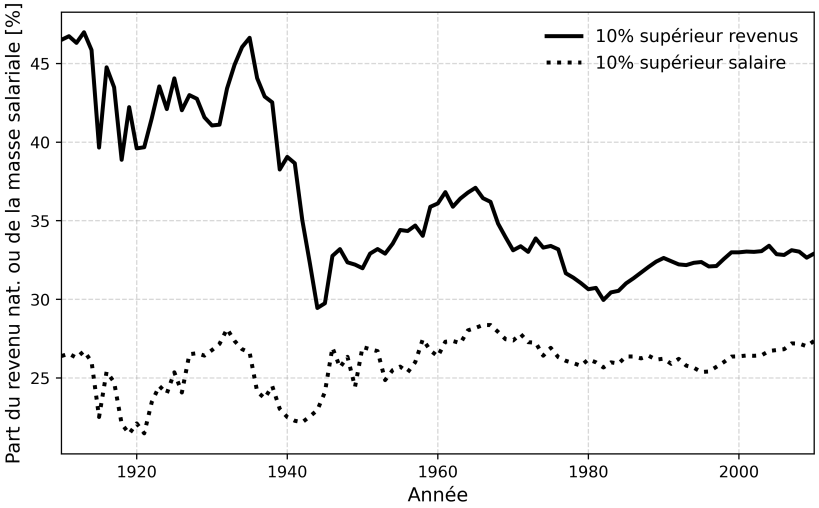
Source: T. Piketty.

Figure 4

autres que régaliennes prennent une nouvelle proportion par rapport au revenu national au

cours du XXe siècle. L'ensemble des dépenses publiques s'approche en 2020 de la moitié du revenu national. D'autre part, la liquidation des dettes et actifs étrangers a aussi contribué à la redistribution des richesses lors de l'après-guerre [8].

Pour comprendre cette phase de redistribution, il est utile de séparer les revenus du travail et du capital. Une décomposition du revenu avec la part des 10% du haut par rapport au revenu national et la part des 10% du haut des salaires sur la masse salariale total est montrée dans la Figure 5. Celle-ci permet d'observer que les plus hauts salaires sont restés



Lecture: En 2010, les revenus les 10% les plus hauts valait 32.9% du revenu national tandis que les 10% du haut des salaires valait 27.4% du revenu national.

Champ: France.

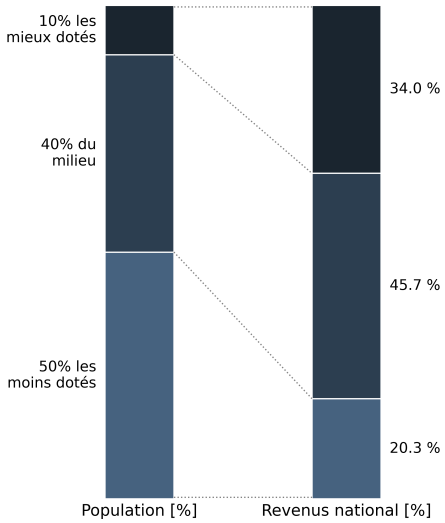
Source: T. Piketty.

Figure 5

stables sur la période, contrairement aux plus hauts revenus. La compression des inégalités au cours du XXe siècle en France apparaît ici comme le résultat de la chute des hauts revenus du capital. L'effet est tout aussi visible si les données sur les 1% du haut de la distribution sont considérées. De fait, les chocs subis par le capital à l'issue des deux guerres mondiales se sont répercutés sur les revenus du capital qui sont largement concentrés dans les hauts revenus.

La troisième période, depuis 1980 jusqu'à aujourd'hui coïncide quant-à-elle avec une augmentation des inégalités et une re-concentration des richesses parmi les 10% du haut de la distribution sans atteindre encore le niveau de concentration observé au XIXe siècle.

L'analyse se poursuit avec l'étude de la répartition actuelle du revenu national. En France, en 2023, le niveau de répartition du revenu national par classe est illustré dans la Figure 6. Les 10% du haut de la distribution touchent un revenu avant impôts équivalent à 34% du total tandis qu'ils ne représentent par définition que 10% de la population. Au contraire les 50% du bas touchent au total 20% du revenu national tandis qu'ils représentent la moitié de la population. Malgré l'écart persistant avec les 10% du haut, cela représente



Lecture: En 2023, les 10% qui possèdent les plus hauts revenus représente 10% de la population et 34.0% du revenu national.

Champ: Insee.

Source: WID.

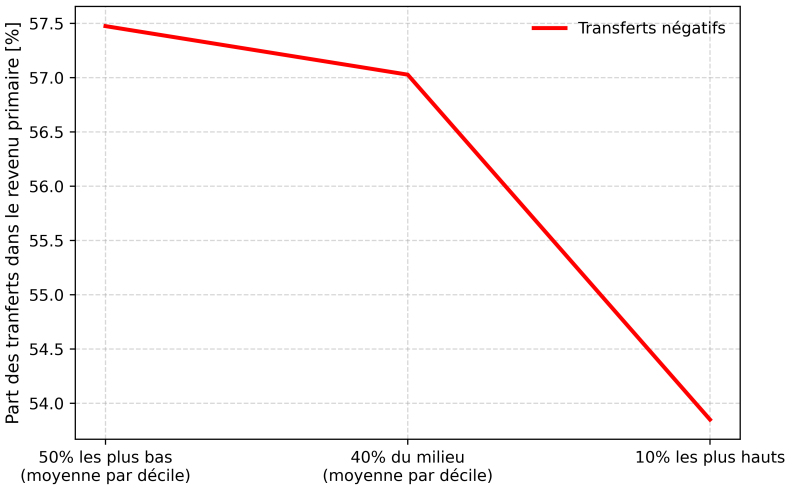
Figure 6

une hausse de 30% par rapport au XIXe siècle.

Pour comprendre la répartition actuelle des richesses il est nécessaire d'étudier la répartition du revenu en tenant compte des prélèvements obligatoires et des transferts opérés par l'État. La Figure 7 illustre le poids des transferts négatifs par classe, autrement dit le taux de prélèvements obligatoires par rapport au revenus avant impôts en France en 2018 [2]. Dans cette approche le taux est dégressif, il décroît à mesure que le revenus augmente. Ceci est dû au fait qu'ici l'assurance chômage et les pensions de retraites entre autres sont considérés comme des transferts et non des revenus. Dans les prélèvements obligatoires sont inclus les taxes sur les produits et la production, les impôts sur les revenus et le patrimoine et les cotisations sociales.

Le poids des transferts positifs par classe est quant-à-lui représenté dans la Figure 8. Rapportés aux revenus ils bénéficient davantage aux 50% du bas, puisque les transferts positifs sont relativement uniformes quel que soit le niveau de revenus. Ils contiennent les transferts en nature individualisables (éducation, santé, action sociale et logement) et des dépenses collectives (justice, armée et autres) .

L'effet de redistribution par transferts en part du revenu national est illustré dans la Figure 9. Les transferts positifs sont indiqués en vert tandis que les transferts négatifs ou prélèvements obligatoires (PO) sont indiqués en rouge. Un niveau comparable est obtenu avec les données du WID (en pointillé) et celles de l'Insee pour le revenus avant impôts représenté en noir sur la figure. Le niveau de vie élargi est indiqué par la courbe verte, après déduction des PO et ajout des transferts positifs. Celui-ci reflète les moyens d'un ménage après redistribution. Le rapport $\frac{10\%}{50\%}$ passe de 6.4 pour le revenu primaire élargi

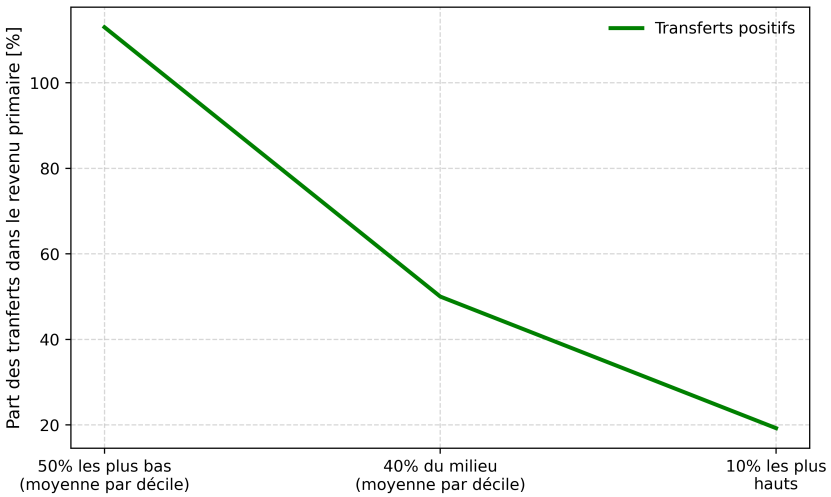


Lecture: En 2018, les 10% du haut des revenus recoivent en moyenne 53.8% de leur revenu primaire en transferts négatifs.

Champ: France, 2018.

Source: Insee.

Figure 7

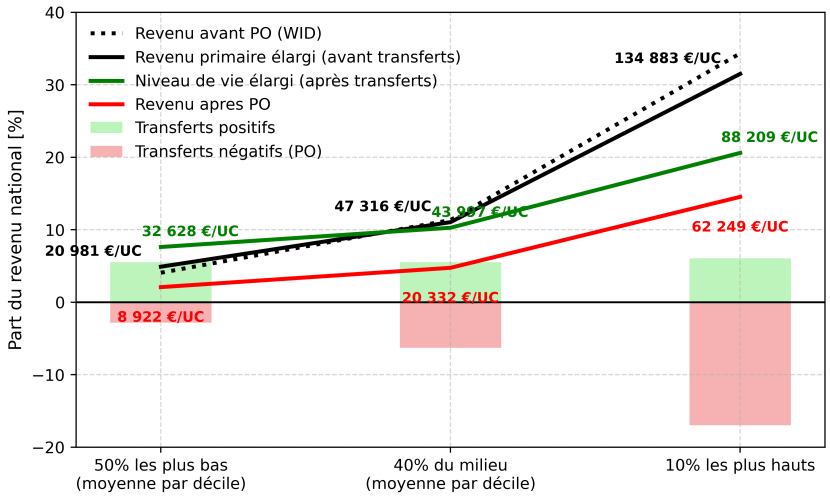


Lecture: En 2018, les 10% du haut des revenus recoivent en moyenne 19.2% de leur revenu primaire en transferts positifs.

Champ: France, 2018.

Source: Insee.

Figure 8



Lecture: En 2018, pour les 10% des revenus les plus hauts, le revenu avant prélevement obli--gatoires (PO) selon les données du WID vaut 34.3% du revenu national, le revenu primaire élargi selon l'Insee vaut 31.5%, le niveau de vie élargi (apres transferts) vaut quant à lui .

Champ: France, 2018.

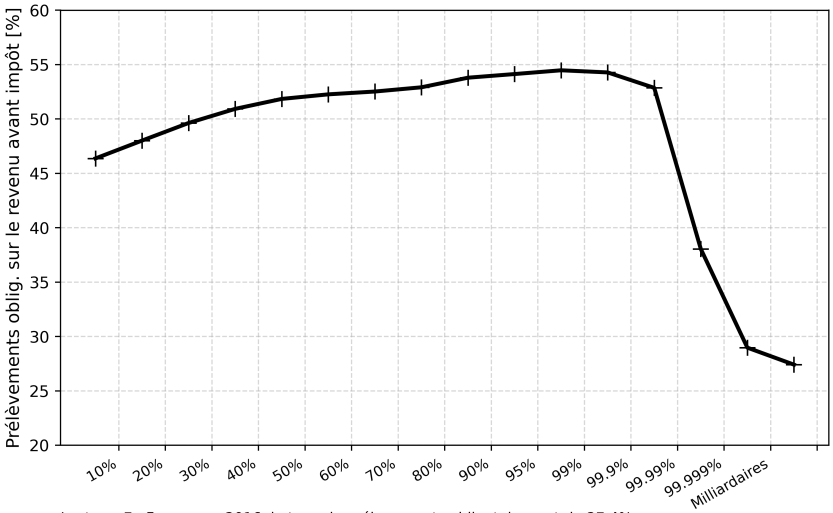
Source: WID & Insee.

Figure 9

à 2.7 pour le niveau de vie élargi, illustrant le caractère redistributif des impôts et des transferts en nature. Cet effet est illustré par le tassement qui s'opère dans la figure entre la courbe noire et la courbe verte.

Malgré cet effet redistributif, permis grâce à certains impôts progressifs et les dépenses collectives, les inégalités persistent et le système fiscal ne tend pas à les corriger, au contraire il tend à les amplifier. En effet, par rapport à 2022, en 2023, les inégalités de pouvoir d'achat se sont creusées [9]. Le pouvoir d'achat a diminué de 2.8% pour les 20% du bas et augmenté de 2.7% pour les 20% du haut de la distribution, tandis que dans l'ensemble de la population celui-ci a augmenté de 0.4% en tenant compte de l'inflation. Dans cette étude, les impôts indirectes (TVA etc.) et les transferts en nature non individualisables (police, justice etc.) ne sont pas inclus.

Dans la Figure 7, les prélèvements obligatoires sont donnés en % du revenu primaire élargi. Si on ajoute aux revenus primaires les pensions de retraite, l'assurance chômage et autres revenus de remplacement, on obtient un impôt progressif comme illustré dans la Figure 10 pour les Français en 2016. C'est à dire que plus le revenu est élevé plus les prélèvements obligatoires appliqués à ce revenu sont importants. Or plusieurs études [3, 4] démontrent qu'une part de la population, les 0.01% du haut de la distribution des revenus, contribue moins que les autres aux impôts tandis que leur revenus représentent plus de 2% du revenu national. En effet, alors que le taux de prélèvements obligatoires moyen est de 51%, ce taux chute à près de 25% pour le sommet de la distribution des revenus. Le système fiscal français échoue à imposer toutes les catégories de revenu à un taux égalitaire en proportion de leur revenu.



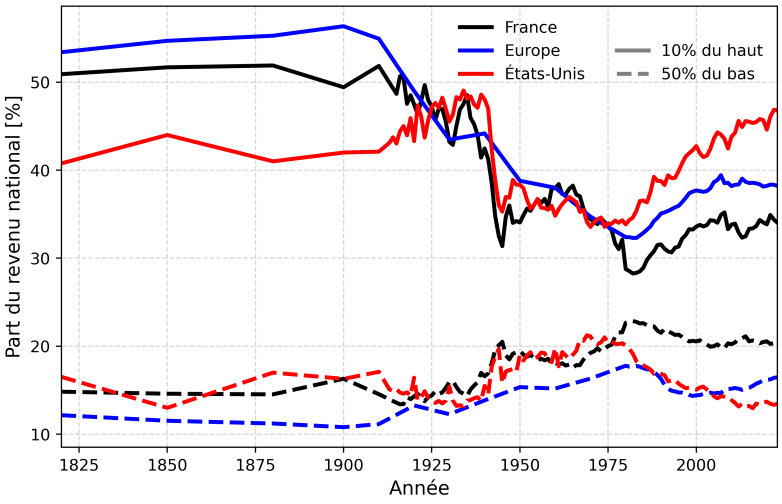
Lecture: En France, en 2016, le taux de prélevements obligatoires est de 27.4% sur l'ensemble des revenus avant impôts des milliardaires (top 0.0001%) y compris les profits non distribués des sociétés.

Champ: France, 2016.

Source: G. Zucman.

Figure 10

D'autre part, une comparaison à l'échelle européenne et avec les États-Unis est illustrée dans la Figure 11. Un comportement similaire est observé et un découpage en trois phases



Lecture: En 2023, les 10% des plus hauts revenus représentent 34.0% du revenu national en France 38.2%, en Europe et 46.8% aux États-Unis total.

Champ: France, Europe, États-Unis.

Source: WID.

Figure 11

peut aussi être effectué. Plusieurs observations peuvent alors être tirées de ce graphique. La première est que la situation de la France est toujours plus égalitaire que celle de l'Europe, et cela encore aujourd'hui. Une deuxième observation est que la remontée des inégalités est commune aux États-Unis et à l'Europe depuis 1980. La part des 10% aux États-Unis quant-à-elle dépasse l'Europe depuis 1975 et grimpe rapidement pour s'approcher des 50% un niveau qui serait le plus haut observé sur les deux derniers siècles. Tandis qu'au XIXe siècle l'Europe était plus inégalitaire que les États-Unis. En revanche, que ce soit en Europe ou au États-Unis les 50% du bas de la distribution des revenus, ont toujours eu un revenu brut moyen au moins 9 fois inférieur à celui des 10% du haut.

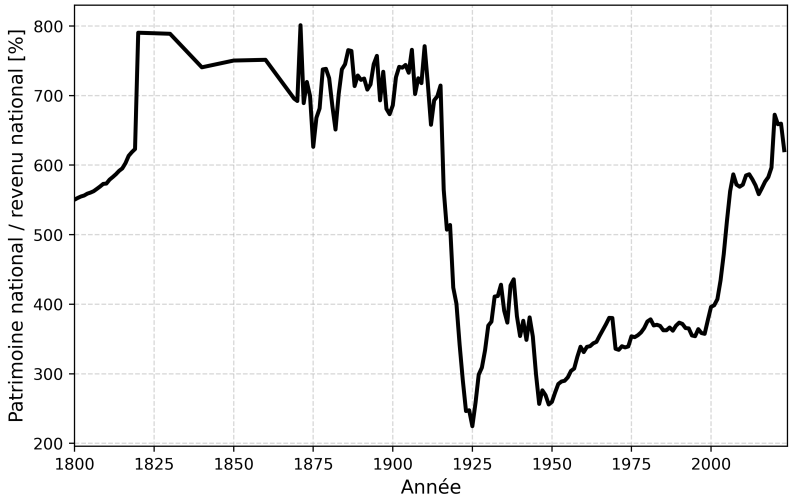
En somme la distribution des revenus est plus égalitaire qu'au XIXe siècle, et plus égalitaire en France qu'en Europe et aux États-Unis. Les inégalités de revenus avant impôts ont diminué grâce à l'impôt progressif et aux transferts en nature et dépenses collectives du système fiscal redistributif français. En revanche un creusement des inégalités de revenu depuis 1980 à travers l'évolution du ratio $\frac{10\%}{50\%}$ est observé. Cet effet est confirmé par l'Insee en 2023 à travers une étude sur l'évolution du pouvoir d'achat. Enfin le système français échoue à imposer à un taux égalitaire le sommet de la distribution des revenus qui en représente pourtant une part significative.

Mais alors, pourquoi le système redistributif français échoue-t-il à réduire les inégalités au fil du temps ?

L'analyse de l'évolution des inégalités continue avec l'étude de la face cachée du revenu : le patrimoine.

3 Évolution des inégalités de patrimoine

La répartition du patrimoine joue un rôle clé dans l'évolution des inégalités en France. Son poids par rapport au revenu national a augmenté depuis 1950 pour atteindre 621% en 2023 comme illustré dans la Figure 12. Le rapport capital sur revenu s'approche aujourd'hui



Lecture: En 1800 le patrimoine national (public + privée) valait 550% du revenu national contre 621% en 2023.

Champ: France.

Source: WID.

Figure 12

du niveau du XIXe siècle.

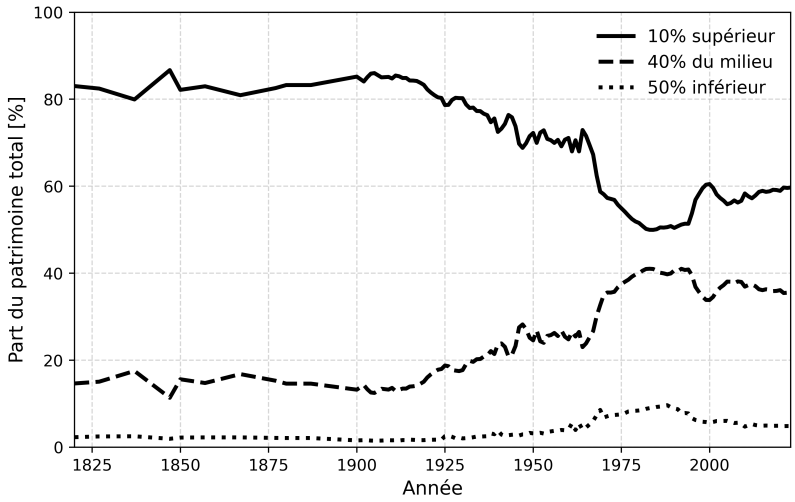
D'autre part, la part des revenus du capital est passée de 15% du revenu national en 1982 à 27% en 2010 [1]. Par conséquent la part du travail dans le revenu national a été diminuée d'autant. En d'autres termes la richesse est de moins en moins le fruit du travail et de plus en plus celui de la rente.

Or le patrimoine est inégalement réparti en France comme montré dans la Figure 13. Comme pour le revenu, la période de transition entre 1910 et 1980 est caractérisée par une réduction des inégalités de patrimoine en France.

Cette période est aussi caractérisée par l'émergence d'une classe moyenne patrimoniale [8] qui correspond aux 40% du milieu avec un patrimoine proche des 40% du total. L'essentiel de la baisse de la part des 10% a été capté par les 40% du milieu.

En revanche, à la différence du revenu, les 50% du bas de la distribution des patrimoines n'ont pratiquement jamais rien possédé, leur patrimoine total n'ayant jamais dépassé 10% alors qu'il représentent par définition la moitié de la population.

Depuis 1980 une concentration supplémentaire du patrimoine s'opère pour atteindre 59.7% du total en 2023 pour les 10% du haut de la distribution et 4.8% pour les 50% du bas.



Lecture: En 2023, le patrimoine des 10% les plus hauts équivaut à 59.7% du total tandis que celui des 50% les plus bas équivaut à 4.8%.

Champ: France.

Source: WID.

Figure 13

Les seuils [10] par décile permettent de visualiser les écarts de patrimoine. Les inégalités de répartition du patrimoine en 2024 sont illustrés dans la Figure 14. En 2024, le seuil des

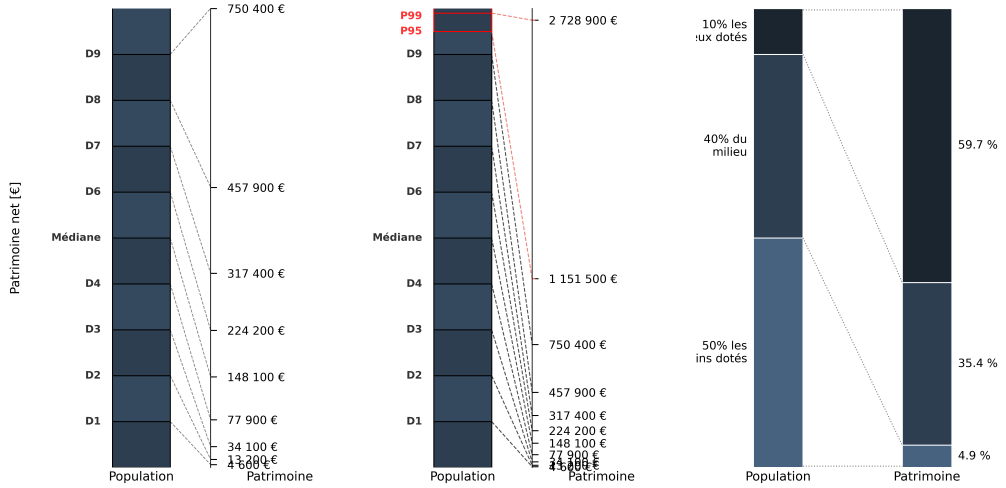
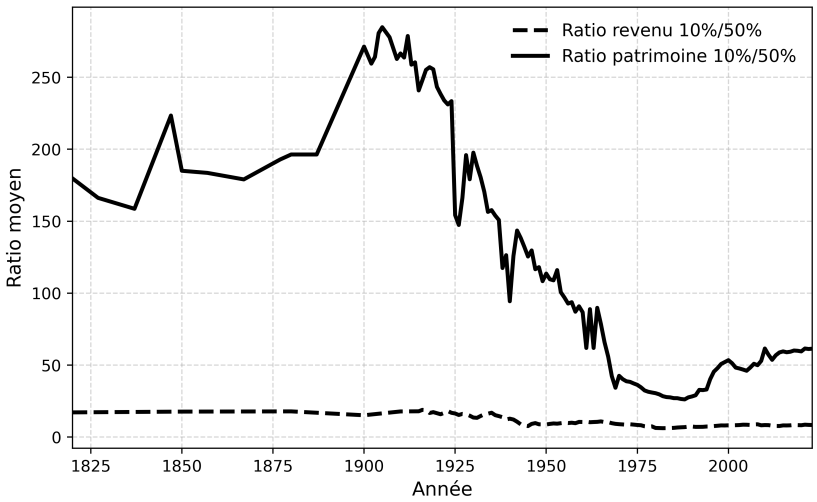


Figure 14

10% du haut de la distribution des patrimoines nets s'établit à 750 000 euros tandis que les 1% du haut ont un patrimoine supérieur à 2.7 millions d'euros. La répartition du patrimoine

net en 2023 est montrée dans la Figure 14 (droite). Le graphique permet de visualiser l'écart entre la part des catégories de patrimoine dans la population et le patrimoine détenu correspondant. La moitié du bas de la distribution des patrimoines net détient moins de 5% du patrimoine total.

Pour mesurer le poids des inégalités de patrimoine, une comparaison de l'évolution des inégalités de patrimoine par rapport à celle du revenu est montrée dans la Figure 15. Celle-



Lecture: En 2023, le revenu moyen des 10% les plus hauts est 8.4 fois plus élevé que le revenu moyen des 50% les plus bas. Tandis que le patrimoine des 10% les mieux dotés en 2023 est 61.4 fois plus elevé que celui des 50% du bas.

Champ: France.

Source: WID.

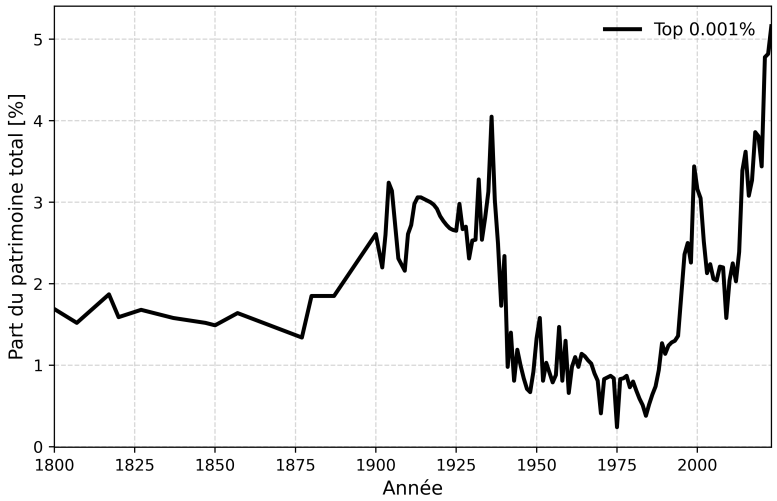
Figure 15

ci illustre l'écart entre les inégalités de revenus et celles du patrimoine. Le ratio $\frac{10\%}{50\%}$ est de 61.4 en 2023 pour le patrimoine tandis qu'il est de 8.4 pour le revenu. Comme le patrimoine permet de générer des revenus, les inégalités de patrimoine contribuent à l'amplification des inégalités de revenus et par conséquent de niveaux de vie. Il apparaît ainsi que l'État ne parvient pas à corriger les inégalités de patrimoine qui au contraire augmentent au fil du temps, et cela depuis près d'un demi-siècle.

D'autre part pour les 0.001% du haut de la distribution, le patrimoine a été multiplié par plus de 10 depuis 1980 pour atteindre 5% du patrimoine total comme illustré dans la Figure 16. Cette concentration rapide du patrimoine au sommet de la distribution contribue à l'accroissement des inégalités de revenus.

En comparaison avec l'Europe et les États-Unis les inégalités de répartition du patrimoine sont moins élevées en France comme montré dans la Figure 17. Avec 1% en 2024, il apparaît que la moitié de la population aux États-Unis ne possède rien (un patrimoine par individu négligeable), et n'a jamais rien possédé. Un écart de 10 points est observé entre la France et les États-Unis pour la part des 10% du haut.

En somme, un retour du poids du patrimoine par rapport au revenu national à un

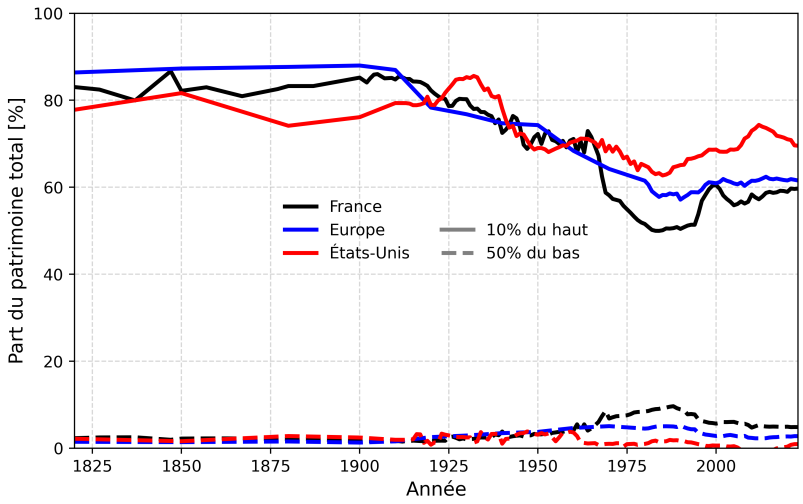


Lecture: La part des 0.001% les mieux dotés dans le patrimoine total français est passé de 1.7% en 1800 à 5.2% en 2023.

Champ: France.

Source: WID.

Figure 16



Lecture: En 2023, en France, le patrimoine des 10% les plus hauts équivaut à 59.7% du total tandis que celui des 50% les plus bas équivaut à 4.8%.

Champ: France, Europe, États-Unis.

Source: WID.

Figure 17

niveau proche de celui du XIXe siècle est observé. Malgré une progression au cours du XXe siècle caractérisée par l'émergence d'une classe moyenne patrimoniale, l'évolution récente témoigne d'une nouvelle concentration dans la répartition du patrimoine depuis 1980. Cette inégalité dans le rapport entre les 50% du bas et les 10% du haut de la distribution est proche de 60 pour le patrimoine tandis qu'il est d'environ 8 dans le cas de la répartition du revenu national brut.

Mais alors, l'État peut-il contribuer à réduire la concentration du patrimoine ?

4 Transmission du patrimoine

L'héritage est une forme de transmission du patrimoine, sur lequel l'État exerce un contrôle qui peut contribuer à réduire les inégalités de patrimoine. Pour étudier cela, il peut être utile de définir le flux successoral qui correspond à l'ensemble des transmissions patrimoniales sous forme de donations et successions.

La Figure 18 illustre l'évolution du flux successoral par rapport au revenu national en France. Une hausse depuis 1950 est observée, pour atteindre 12.5% du revenu national en 2010, et plus de 15% en 2020 [7]. Le poids du flux successoral est aujourd'hui proche du niveau du XIXe siècle. Cela s'explique par l'augmentation de la part du patrimoine, la structure d'âge de la population et l'augmentation du taux de mortalité.

L'évolution du rapport entre patrimoine hérité et patrimoine total est illustrée dans la Figure 19. Il suit la tendance d'évolution du flux successoral, avec une remontée depuis 1970. L'obtention d'un patrimoine au cours d'une vie devenant de plus en plus liée à l'héritage et de moins en moins le fruit du travail.

La Figure 20 illustre l'évolution du taux effectif d'imposition sur l'héritage déclaré et l'héritage économique total (ensemble du patrimoine reçu). L'écart entre les courbes illustre le succès de l'héritage à échapper au contrôle de l'État. Plus le patrimoine d'un individu est élevé, mieux il échappe aux mécanismes fiscaux qui permettent de le taxer.

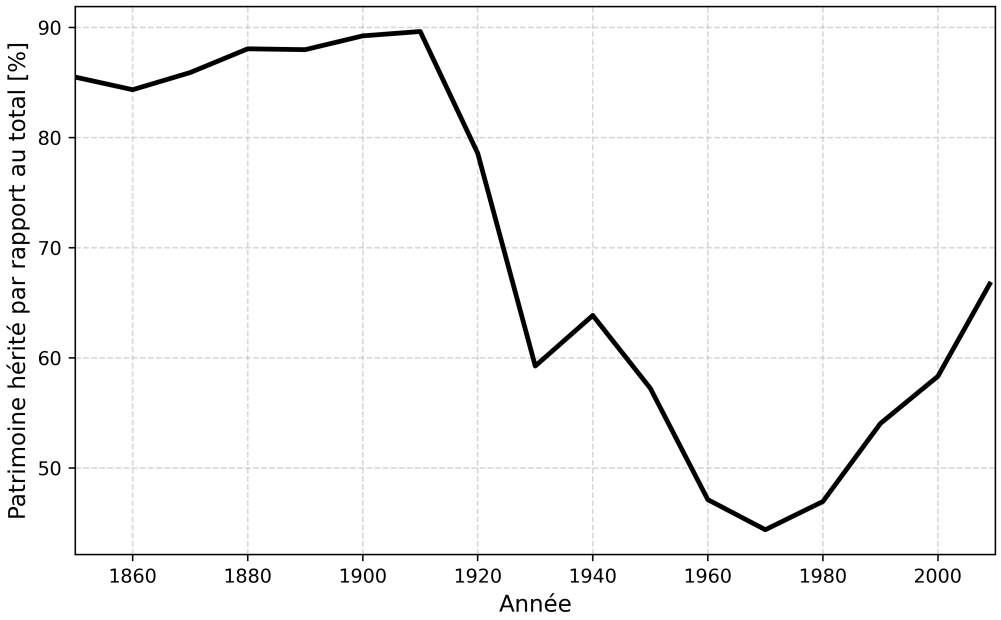


Lecture: En 2010, le flux successoral annuel (successions et donations déclarées) correspond à 12.5% du revenu national.

Champ: France.

Source: T. Piketty.

Figure 18



Lecture: En 2009, le patrimoine hérité correspond à 66.7% du patrimoine total.

Champ: France.

Source: T. Piketty.

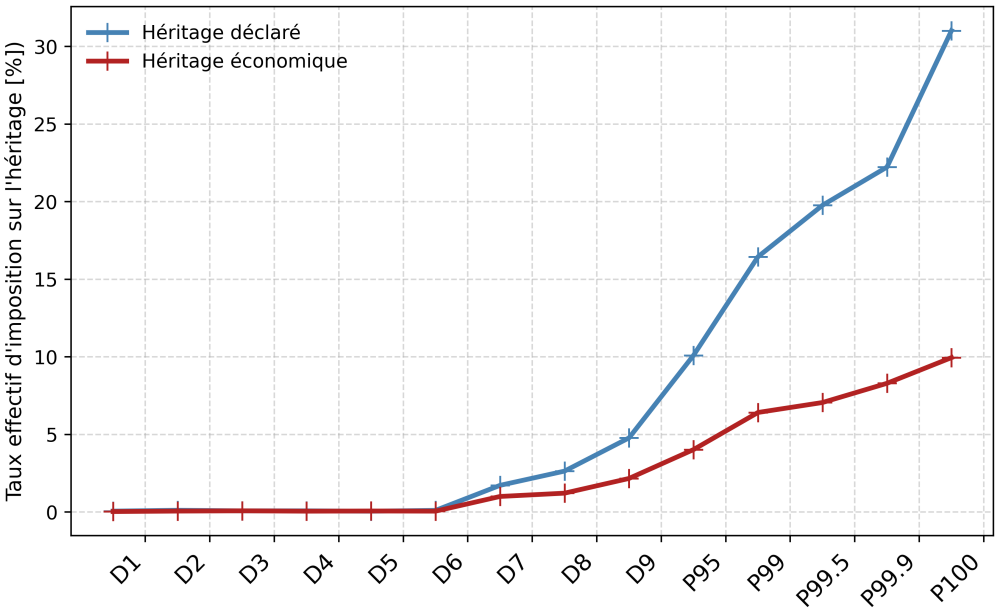
Figure 19

Par ailleurs, la population surestime le taux d'imposition effectif sur l'ensemble des actifs transmis qui est proche de 5% depuis plus de trente ans [11].

Les inégalités dans l'accès à l'héritage sont plus grandes que les inégalités de revenus. L'héritage moyen des 0.1% du haut de la distribution des patrimoines représente environ 180 fois l'héritage médian tandis que le ratio entre le revenu du travail moyen des 0.1% du haut et le revenu du travail médian est proche de 10 [7]. Moins de 10% des individus hériteront de plus de 500 000 € de patrimoine [7], alors que début 2018, 87.1% des héritages sont inférieurs à 100 000 € et 38.7% inférieurs à 8000 € [12].

L'héritage est aussi inégalement réparti entre les catégories d'âge. L'âge moyen au moment de l'héritage augmente fortement : il est d'environ 50 ans aujourd'hui, tandis qu'il était de 40 ans en 1960 et de 30 ans en 1900 [7].

En somme, la taxation de l'héritage, dans sa disposition actuelle, échoue à réduire les inégalités de patrimoine et à inverser la tendance d'augmentation des inégalités de niveau de vie. Le taux d'imposition effectif sur l'ensemble des actifs transmis étant proche de 5%.



Lecture: En 2006, les 0.1% des héritages économiques (ensemble du patrimoine reçu) les plus hauts sont taxés avec un taux effectif de 10%. Ce taux monte à plus de 30% si les héritages déclarés dans les sources fiscales sont considérés.

Champ: France, 2006.

Source: CAE.

Figure 20

Conclusion

Le système fiscal de l'État français permet une redistribution grâce à l'impôt progressif, aux transferts en nature et aux dépenses collectives qui permettent de réduire les inégalités de niveaux de vie. En revanche, l'évolution récente témoigne d'une nouvelle concentration des revenus et d'un échec à taxer dans une proportion égalitaire les plus hauts revenus. Ces évolutions sont aussi visibles dans le cas du patrimoine, à la différence que les inégalités de patrimoine sont plus importantes d'un facteur 8. Une autre différence est que dans le cas du patrimoine, la moitié du bas n'a pratiquement jamais rien possédé, tandis qu'une classe moyenne patrimoniale a émergé au cours du XXe siècle. Ces inégalités persistantes dans la répartition du patrimoine vont à l'encontre du travail redistributif de l'État à l'échelle des revenus. Alors que la taxation de l'héritage pourrait contribuer à réduire ces inégalités, elle échoue à le faire en ne s'appuyant que sur une partie de l'ensemble des transmissions, qui représentent pourtant au total près de 15% du revenu national en 2020.

Références

[1] Thomas Piketty. *Le capital au XXIe siècle*. Éditions du Seuil, Paris, 2013.

[2] Insee. Réduction des inégalités : la redistribution est deux fois plus ample en intégrant les services publics. *Insee Références*, 2021.

[3] Gabriel Zucman. A blueprint for a coordinated minimum effective taxation standard for ultra-high-net-worth individuals. Technical report, EU Tax Observatory, 2024.

[4] Institut des Politiques Publiques (IPP). Quels impôts les milliardaires paient-ils ? Note, Institut des Politiques Publiques, June 2023.

[5] World Inequality Database (WID.world). World inequality database. https://wid.world/, 2026. Consulté en 2026.

[6] France Stratégie. Peut-on éviter une société d'héritiers ? Note d'analyse 51, France Stratégie, January 2017.

[7] Conseil d'analyse économique. Repenser l'héritage. Les notes du CAE 69, Conseil d'analyse économique (CAE), December 2021.

[8] Thomas Piketty. *Une brève histoire de l'égalité*. Éditions du Seuil, Paris, 2021.

[9] Insee. Bien qu'atténuées par les transferts sociaux, les inégalités se sont creusées. *Insee Analyses*, (119), 2026.

[10] Insee. Les montants de patrimoine détenus par les ménages en 2024. *Insee Focus*, (118), 2026.

[11] Clément Dherbécourt. Fiscalité des héritages : impopulaire mais surestimée. *France Stratégie, Note d'analyse*, (63), January 2018.

[12] Insee. Enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018, 2018. Base de données / Enquête statistique.